



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de
Saint-André-de-Najac

dossier n° PC 012 210 24 U1009

date de dépôt : 11 octobre 2024

demandeur : El BONNET Martin, représenté par
Monsieur BONNET Martin

pour : construction d'un hangar ouvert pour
stockage de matériels agricoles

adresse terrain : lieu-dit La Combarie, à Saint-
André-de-Najac (12270)

**ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Saint-André-de-Najac,
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire présentée le 11 octobre 2024 par El BONNET Martin, représenté par BONNET Martin demeurant lieu-dit La Combarie, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un hangar ouvert pour stockage de matériels agricoles ;
- sur un terrain situé lieu-dit La Combarie, à Saint-André-de-Najac (12270) ;
- pour une surface de plancher créée de 24 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie du dépôt du dossier en date du 11/10/2024 ;

Vu la consultation de la Chambre d'Agriculture en date du 12/11/2024 ;

Vu la consultation de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en date du 15/11/2024 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 12/12/2024

Le maire

Christophe DEGAS

